



DEPARTEMENT DE LA VIENNE
ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL DU 16 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize septembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages, Mairie de Thuré.

Date de la convocation : 10/09/2024

Etaient présents : Dominique CHAINE, André GUIGNARD, Carole DEHEUNYNCK, Laurent ROBIN, Paulette POUPIN, Bertrand FRAPPE, Martine ANTUNES, Alain BARBOTTIN, Céline COUÏC, Edmond GENDARME, Maryline CUNHA-RIBEIRO, Arnaud DE BELINAY, Patrick LEDOUX, Nicolas MOINE, Claudie RAYMOND, Isabelle SATTA,

Etaient représentés : Jean-François DABILLY (pouvoir à Bertrand FRAPPE), Marie-Claude DEPONT (pouvoir à Martine ANTUNES), Frédéric FAGES (pouvoir à Carole DEHEUNYNCK), Carl HOLGADO-ROTAMERO (pouvoir à André GUIGNARD), Céline VRILLAC (pouvoir à Dominique CHAINE).

Etaient absents et non représentés : Marie-Paule TIFFAULT.

Secrétaire de séance : Patrick LEDOUX

2024-46 CONVENTION DE PROJET DE RENOVATION GLOBALE ET AMELIORATION ENERGETIQUE DU PATRIMOINE BÂTI PUBLIC – ESPACE ADOS.

Dans le cadre de sa politique d'excellence environnementale, le Syndicat Energies Vienne coordonne un programme d'accompagnement à la rénovation énergétique globale des bâtiments publics appartenant à ses collectivités adhérentes.

Depuis 2020, plusieurs services ont été développés et mis en œuvre afin de tendre vers un objectif de 50 bâtiments publics rénovés chaque année, jusqu'en 2030.

Parmi ces services :

- *La réalisation d'un ou plusieurs audits énergétiques de bâtiments publics de la Collectivité,*
- *La réalisation d'une ou plusieurs études de faisabilité permettant l'élaboration d'un programme de travaux complet liant rénovation énergétique et autres besoins de la Collectivité,*
- *L'assistance à Maîtrise d'Ouvrage d'un ou plusieurs projet(s) afin d'aboutir à l'attribution d'un marché d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la Collectivité,*
- *Le suivi et le contrôle des phases de conception et d'exécution du projet, sous condition d'une communication des pièces au Syndicat Energies Vienne par la collectivité (avant-projet sommaire, définitif, projet, dossier de consultation des entreprises, offres économiques et techniques).*

Une équipe dédiée interne au Syndicat Energies Vienne de trois équivalents temps plein assure le suivi et la mise en œuvre des services cités.

AR Prefecture

086-218602720-20240916-2024_46-DE

Reçu le 17/09/2024

Publié le 17/09/2024

La présente convention est proposée à la Collectivité à l'issue de l'attribution de l'ensemble des lots travaux aux entreprises et les informations financières sont ajustées sur la base des offres retenues.

Espace Ados :

Le coût complet du projet intégrant les coûts non éligibles au programme du Syndicat Energies Vienne qui ont été pris en compte pour calculer le plafond de 80% de subvention maximum auquel peut prétendre la collectivité est de **316 696€ HT**.

Seules les aides notifiées et garanties à la Collectivité sont prises en compte dans le plan de financement qui suit :

Montant de l'aide à l'investissement du Syndicat Energies Vienne	50 000€
Montant des autres subventions demandées et notifiées à la collectivité	177 161€
Le cas échéant, montant des avances remboursables du Syndicat Energies Vienne	89 535€
Total HT	316 696€

La durée d'amortissement de l'avance remboursable proposée à la collectivité est de **25 ans**.

La date de réception des travaux estimée des travaux est le 31/12/2024.

La date anniversaire N+2 marquant le commencement du remboursement des annuités au Syndicat Energies Vienne est le **31/12/2026**.

Le montant des annuités est de 3 581.40€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

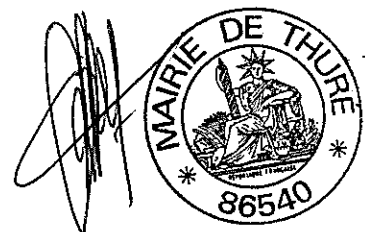
- **AUTORISE** le maire à signer la convention de projet de rénovation globale et amélioration énergétique du patrimoine bâti public.

Votants	21
Pour	21
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal de Thuré
Fait à Thuré le 17/09/2024

Le Maire,

Dominique CHAINE



AR Prefecture

086-218602720-20240916-2024_46-DE
Reçu le 17/09/2024
Publié le 17/09/2024